



PRÉFET DE L'ALLIER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ÉLECTIONS SÉNATORIALES 2020

Moulins, le 25/08/2020

L'élection des sénateurs aura lieu le dimanche 27 septembre 2020.

Dans le cadre de la préparation de ce scrutin, le memento pour les candidats a été mis en ligne sur le site Internet de la préfecture, à l'adresse suivante : www.allier.gouv.fr

Les déclarations de candidature en vue du premier tour de scrutin sont à déposer au bureau des élections de la préfecture à compter du lundi 7 septembre 2020 et jusqu'au vendredi 11 septembre 2020 à 18 heures.

Les horaires de réception des candidatures seront les suivants : de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures (sauf le dernier jour où le dépôt peut avoir lieu jusqu'à 18 heures).

En raison des consignes sanitaires en vigueur liées à l'épidémie de Covid-19, l'accueil des candidats s'effectuera sur rendez-vous, à solliciter par téléphone au 04 70 48 33 61 ou au 04 70 48 33 31, ou par courriel à l'adresse pref-elections@allier.gouv.fr

La liste alphabétique des électeurs sénatoriaux est communicable à tout électeur sénatorial qui en fait la demande et qui peut en prendre copie à ses frais auprès du bureau des élections. Elle est également communicable à tout candidat qui en fait la demande, dès lors qu'il a effectivement déposé sa candidature ou manifesté son intention par la déclaration d'un mandataire financier.

Contact presse Bureau de la communication interministérielle

Tél : 04 70 48 33 10 ou 04 70 48 30 36
Mél : pref-communication@allier.gouv.fr
www.allier.gouv.fr
@Prefet03

2 rue Michel de l'Hospital
03000 MOULINS